CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E131791** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE **26/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/1998
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/12/2017
Capital : 107 058

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ 2017 B 1393

Siret : **419 591 268 00042**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4100527-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21120132004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21120132004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **SANI ELEC**

4 RUE DE GASSEVILLE
ZONE D'ACTIVITE
57255 SAINTE-MARIE-AUX-CHENES

Téléphone : 0387304660 **Fax :**
Portable : 0632669445

Site Internet :
E-mail : contact@sani-elec57.fr

Responsabilité légale :
LORENZI VIVIANE GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/02/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/02/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/02/2025
o Ventilation mécanique	02/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.